

NATIONS UNIES



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  **CONSEIL DE SÉCURITÉ**

Distr.
GÉNÉRALE

A/36/501
S/14688

15 septembre 1981

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-sixième session
Point 32 de l'ordre du jour provisoire*
POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN

CONSEIL DE SECURITE
Trente-sixième année

Lettre datée du 27 mai 1981, adressée au Secrétaire général
par le Président du Comité spécial contre l'apartheid

J'ai l'honneur de porter à l'attention de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité le rapport de la Conférence internationale sur des sanctions contre l'Afrique du Sud qui s'est tenue du 20 au 27 mai 1981 à Paris, au Palais de l'UNESCO (A/CONF.107/8).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer cette lettre en tant que document de l'Assemblée générale, au titre du point 32 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

Le Président du Comité spécial
contre l'apartheid,

(Signé) B. Akporode CLARK

* A/36/150.

